VALMAGGI : 1. *Critica del Dialogo degli oratori nell'ultimo decennio* : Rivista di filologia, XXVII, 1899, p. 206-241.
2. *Nuovi appunti sulla critica recentissima del Dialogus de oratoribus* : Rivista di filologia, XXX, 1902, p. 1-21.

WAGENVOORT : 1. *Obiter tacta* : Mnemosyne, XLVII, 1919, p. 359-370.
2. *De Reguli in Taciti Dialogo partibus* : Mnemosyne, 1926, p. 416-139.

WALTZ : *Rôle de Secundus dans le « Dialogue des orateurs »* : Revue de Philologie, 1935, p. 296-301.

WICK : *Di un indizio circa la cronologia del Dialogus de oratoribus* : Athenaeum, VI, 1916, p. 16-38.

WILAMOWITZ : *Asianismus und Atticismus* : Hermes, XXXV, 1900, p. 25.

WUTCK : *Dialogum a Tacito Traiani tempore scriptum esse demonstr.* : Spandau, 1887.

ZECHNER : *Hat Tacitus seine politische Ueberzeugung geändert?* : Wiener Studien, 1936, p. 100-117.

ZIMMERMANN : *Tacitus' Gespräch über die Redner* : Blätter für das Bayerische Gymnasialschulwesen, 1934, p. 236-247[1].

J. FROT.

V

LA COLÈRE DE BRUTUS

(Cic. *Tusc.* IV, 50).

PAR R. LUCOT

Chargé d'enseignement à la Faculté des lettres de Toulouse

SOMMAIRE. — *Alors que Cicéron, à propos de Brutus* (Tusc., *IV, 50*), *admet une exception à la condamnation stoïcienne de la colère, suivant peut-être en cela Posidonius et Philodème, Tite-Live, dans son récit du combat contre Arruns, semble fournir à Sénèque l'occasion de maintenir le strict point de vue stoïcien.*

Au livre IV des *Tusculanes*, Cicéron, amené à critiquer, du point de vue stoïcien, la théorie des Péripatéticiens sur les passions, entreprend de réfuter l'éloge qu'ils faisaient de la colère. Loin de voir en elle « la pierre à aiguiser du courage », *cotem fortitudinis* (IV, 43), il s'écrie : ***An uero uir fortis, nisi stomachari coepit, non potest fortis esse?*** (IV, 48.)

1. Sur les articles de Barwick et de Paratore 2, voir le compte-rendu qui vient de paraître de R. Güngerich, dans *Gnomon*, 1955, p. 439-443.

Et, dans un exposé inspiré du grec, à la suite de l'exemple homérique d'Ajax et d'Hector, il insère des exemples romains : *Ego ne Torquatum quidem illum, qui hoc cognomen inuenit, iratum existimo Gallo torquem detraxisse nec Marcellum apud Clastidium ideo fortem fuisse quia fuerit iratus* (IV, 49).

Mais, quelques lignes plus bas, apparaît une exception possible, celle de Brutus : *De L. Bruto fortasse dubitarim an propter infinitum odium tyranni effrenatius in Arruntem inuaserit; uideo enim utrumque comminus ictu cecidisse contrario* (IV, 50).

Il est probable que la mention de L. Brutus, ici comme *Brut.* 53, répondait en partie au désir de flatter M. Brutus, dédicataire des *Tusculanes*. Mais, dans le fait d'admettre une exception à la théorie stoïcienne, il faut sans doute voir un reflet de l'éclectisme de Posidonius ou des idées exprimées par Philodème dans son Περὶ ὀργῆς, selon lequel il existe une colère naturelle, l'indignation, que les méchants sont seuls à ne pas éprouver. Et quel exemple se trouvait plus propre à illustrer cette vue que celui de Brutus? Parmi les héros de la République, Cicéron l'invoque avec prédilection (cf. M. Rambaud, *Cicéron et l'histoire romaine*, p. 28) ; il célèbre en lui le père de la liberté romaine dès le *De oratore* (II, 225) et le *De republica* (II, 46), et c'est encore à ce titre qu'il le nomme à maintes reprises dans les traités qui voient le jour une dizaine d'années plus tard : *Par.* I, 12 ; *De fin.* II, 66 ; *Tusc.* I, 89 ; *CM.* 75. Mais il se plaît à souligner que, si Brutus a libéré Rome de la tyrannie, c'est en soulevant, après le viol et la mort de Lucrèce, l'indignation de ses concitoyens ; cf. *De rep.* II, 46 : *Quo auctore et principe concitata ciuitas... exulem et regem... et gentem Tarquiniorum esse iussit ; De fin.* II, 66 : *Hic dolor populi Romani duce et auctore Bruto causa ciuitati libertatis fuit.* Et c'est encore la colère, *propter infinitum odium tyranni*, qui l'a jeté sur Arruns dans le combat où il a trouvé la mort. Brutus a été le chef, le champion et le héros de la colère du peuple romain. Tel était son caractère, fixé par la tradition, et qui devait apparaître dans la tragédie d'Accius, où Cicéron, en tout cas, a trouvé un exemple et un argument.

Ce caractère traditionnel, nous le saisissons dans le récit que donne Tite-Live de l'expulsion des rois (I, 59) et tout particulièrement dans celui du combat de Brutus et d'Arruns (II, 6, 6-9). Ce dernier tableau se présente bâti sur un schéma dont le frémissement dramatique anime brusquement l'exposé, et que l'auteur se plaira à reproduire (IV, 19, 2-4 ; XXII, 6, 3-4). Mais ce qui distingue le passage, c'est qu'il est tout dominé par la colère qui anime les deux guerriers : *inflammatus ira... ; auide... se certamini offert... ; infestis animis concurrerunt.* Colère si furieuse, si aveuglante, qu'à chacun elle ôte le réflexe de se couvrir en

frappant : *Adeoque infestis animis concurrerunt, neuter, dum hostem uulneraret, sui protegendi corporis memor, ut contrario ictu per parmam uterque transfixus, duabus haerentes hastis moribundi ex equis lapsi sint.* Le pathétique du tableau réside tout entier dans cette aliénation, dans cet oubli de sa nature où l'homme est entraîné par la colère : *neuter... sui protegendi corporis memor.* C'est comme une magnifique illustration de la définition que donnait Zénon de la passion et que Cicéron avait rappelée peu avant de citer l'exemple de Brutus ; cf. *Tusc.* IV, 47 : *Ita enim definit ut perturbatio sit auersa a ratione contra naturam animi commotio ; uel breuius ut perturbatio sit adpetitus uehementior ; uehementior autem intelligatur is qui procul absit a naturae constantia.*

Il n'est pas d'ailleurs impossible que Tite-Live en écrivant ait eu le souvenir des *Tusculanes*[1], et que nous devions au fait que Cicéron avait illustré son exposé de l'exemple de Brutus la plénitude psychologique et le pathétique du tableau de l'historien. L'histoire se serait ici nourrie de philosophie.

En ce cas, elle aurait par la suite payé sa dette. Car il apparaît que le *De ira* de Sénèque n'est pas sans rapport avec le récit livien. Sénèque se tient à l'orthodoxie stoïcienne : le courage n'a rien à voir avec la colère, qui lui est inutile : *Nihil habet in se utile nec acuit animum ad res bellicas* (*De ira*, I, 11, 1). Et surtout il pose, avec une insistance qui paraît lui être propre, l'idée — une des idées maîtresses du livre — que la colère, en étouffant la voix naturelle de la raison, conduit à sa perte le guerrier qu'elle anime, parce qu'elle lui ôte l'instinct même de sa conservation : *Neque enim illi se tegere curae est* (II, 25, 5). Alors que Cicéron concluait sa réfutation des idées péripatéticiennes en disant : *Neque enim est ulla fortitudo quae rationis est expers* (*Tusc.* IV, 50), Sénèque clôt ainsi le même développement : *Non est itaque utilis ne in proeliis quidem aut bellis ira ; in temeritatem enim prona est et pericula dum inferre uult non cauet* (I, 11, 8).

On ne lit pas ces lignes sans que l'esprit évoque, parmi les exemples romains, la mort de Brutus. Mais ce qui n'est qu'impression de lecture se précise et se mue quasiment en certitude quand on s'arrête à l'allégorie qui ouvre le préambule du traité : *Ceteris (= affectibus) enim aliquid quieti placidique inest, hic totus concitatus et in impetu est doloris, armorum, sanguinis, suppliciorum minime humana furens cupiditate, dum alteri noceat sui neglegens, in ipsa irruens tela et ultionis secum ultorem tracturae auidus* (I, 1, 1). On croirait avoir sous les yeux, dans la deuxième moitié du passage, un commentaire de l'épisode livien,

1. Le parallélisme de *ictu contratio* (*Tusc.* IV, 50) et *contrario ictu* (Liv. II, 6, 9) ne prouve rien : l'expression peut venir d'une source commune, peut-être du *Liber Annalis* d'Atticus.

et, de fait, à l'examen du détail, le style révèle chez le philosophe le souvenir de l'historien, quand on met côte à côte les deux phrases : Liv. II, 6, 9 : *Neuter, dum hostem uulneraret, sui protegendi corporis memor*, et Sén., *De ira*, I, 1, 1 : *Dum alteri noceat, sui neglegens.* Même idée, même forme syntaxique.

Nous saisissons à partir de là le mouvement de la pensée de Sénèque. Il réfute Cicéron à l'aide de Tite-Live. Son orthodoxie stoïcienne ne peut admettre que la colère ait été, pas plus pour Brutus que pour aucun autre, le moteur du courage ; elle ne l'a conduit qu'à une exaltation furieuse (I, 1, 2 : *iram dixerunt breuem insaniam*) et qu'à la mort. Loin de voir dans l'exemple de Brutus une exception possible, il y trouve une confirmation de l'enseignement stoïcien. Et rien n'était plus propre à renforcer en lui cette idée que le récit de Tite-Live, qui était comme une illustration de cet enseignement, unissant la valeur d'un exemple historique à la puissance artistique de l'évocation. Par ce qu'il comporte de mouvement et de pathétique, ce récit, en outre, devait être pour son goût littéraire d'une séduction irrésistible. Aussi a-t-il été conduit, pour réfuter Cicéron, à emprunter à Tite-Live, en lui donnant une valeur générale, sa peinture de la colère. Et la pensée du moraliste assignait à cette peinture une signification péjorative qui interdisait de prononcer le nom traditionnellement vénéré[1] de Brutus.

R. Lucot.

VI

« ETIAM PECCATA » ET SAINT AUGUSTIN

par Mlle A.-M. La Bonnardière[2]

Collaboratrice technique au Centre national de la Recherche scientifique

Sommaire. — *La formule « etiam peccata » donnée comme augustinienne par P. Claudel en épigraphe au* Soulier de satin *exprime effectivement une idée de saint Augustin ; la formule aussi lui appartient, mais il ne l'a pas prise en ce sens. La transposition des mots à l'idée s'est faite au Moyen Age ; elle est attestée à partir du XIIe siècle.*

En tête du *Soulier de satin*, Paul Claudel a inscrit deux épigraphes : d'abord un « proverbe portugais », *Deus escreve direito por linhas tortas*,

1. Cf. *Ad Marc. cons.*, 16, 2.
2. Communication présentée à la Société des études latines par M. H.-I. Marrou.